

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 31 (1905)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au tunnel du Simplon. On décide de prendre part à cette course.

M. le Président parle ensuite d'une invention faite par notre collègue M. Carlshausen, ingénieur, et publiée dans le périodique « *Les inventions illustrées* ». Il s'agit d'une turbine à air pour aéronav.

M. Gremaud présente ensuite un projet de route de dégagement de l'avenue de la Gare, derrière l'hôtel Terminus, et donne des explications à ce sujet. Ce projet est prévu dans le plan d'aménagement du quartier de Pérrolles approuvé par le Conseil d'Etat. M. le Président parle de l'importance qu'il y a d'arrêter un tracé définitif, afin que les constructions qui s'élèveront n'empêchent pas plus tard l'établissement de cette voie de dégagement. Cette nouvelle voie s'impose, car l'avenue de la Gare est actuellement la seule artère qui relie la ville à la gare et aux nouveaux quartiers de Pérrolles et Beauregard. La circulation y est très grande et elle deviendra de plus en plus intense et difficile par suite de l'agrandissement de ces nouveaux quartiers et de l'existence du tram, dont le trafic tend toujours à augmenter. On oppose à ce projet celui de l'élargissement de l'avenue de la Gare, en expropriant, des deux côtés, les terrains jusqu'aux façades des bâtiments.

On parle aussi du projet de transfert de la gare des voyageurs sur l'emplacement de l'Hôpital actuel, et de la construction des routes prévues au plan d'aménagement du Criblet. M. le Président fait ressortir que ces projets n'amoindriront, en aucune façon, l'importance de la route projetée derrière le Terminus, et doivent être traités séparément. Quant à l'élargissement de l'avenue de la Gare, ce projet sera très coûteux, car il faudra exproprier des places et jardins à un prix très élevé et, en outre, construire des murs de clôture et rétablir l'entrée des maisons.

La discussion, très animée, s'est terminée par l'adoption de la résolution suivante :

« La Société des Ingénieurs et des Architectes, après avoir pris connaissance des diverses opinions émises par ses membres au sujet du projet de route de dégagement de l'avenue de la Gare, derrière le Terminus, estime que cette route serait d'une grande utilité et émet le voeu qu'en attendant cette construction il soit procédé, le plus tôt possible, à l'élargissement de l'avenue de la Gare, du côté gauche en montant ».

M. le Président fait circuler deux échantillons de briquettes de tourbe comprimée « Ostrach » et donne quelques renseignements au sujet de la fabrication de celle-ci.

La tourbe est triturée, puis on élimine les matières étrangères; la poussière de tourbe purifiée, ainsi obtenue, est ensuite passée au séchoir, enfin cette matière est fortement comprimée et sort sous forme de briquettes, dont la densité est d'environ 1,17.

18^{me} année, N° 15. Rue Brunel, Paris, 17^{me} arrondissement.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Zurich, mai 1905.

Aux sections et aux membres de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Chers Collègues,

L'assemblée générale de 1903 de la Société suisse des ingénieurs et des architectes a, sur l'invitation de la section de Zurich, et étant donnée la célébration en 1905 du cinquantenaire de la fondation de l'Ecole polytechnique fédérale, choisi Zurich comme lieu de la XL^{me} assemblée générale.

Les préparatifs de cette fête, qui aura lieu à la fin de juillet, sont commencés; la section de Zurich voudra tous ses soins à l'organisation de l'assemblée générale, dont le programme est cependant moins étendu que d'habitude; celle-ci ne comportera que l'expédition des affaires de la Société et un banquet. Le programme des fêtes du cinquantenaire offrira par contre aux membres de la Société des réjouissances multiples. Ceux-ci peuvent être certains de passer, avec les nombreux invités et les membres de l'Association amicale des anciens élèves, des journées pleines de charme et de gaité.

Nous croyons donc pouvoir adresser à tous nos membres l'invitation pressante à participer aux fêtes du jubilé et à l'assemblée générale.

Pour ce qui concerne cette dernière, nous avons à signaler tout d'abord, et avec regret, le fait que l'ordre du jour ne porte aucun sujet important, à part les élections et la présentation des comptes. Le Comité central s'est toutefois occupé de préparer la révision du « règlement pour les concours de plans¹ », et l'on peut aussi dire que les études sur le béton armé qui ont été organisées sur notre initiative, ont progressé d'une ma-

¹ Voir N° du 25 janvier 1904, page 103.

nière réjouissante. La publication « Les maisons de ferme en Allemagne, en Autriche et en Suisse » a été achevée et un nouveau fascicule s'est ajouté à l'ouvrage « Les constructions de la Suisse ». La maladie de plusieurs membres du Comité central a empêché cette dernière année d'entreprendre et de terminer d'autres travaux importants, touchant aux intérêts de la Société.

La réélection du Comité central, et tout d'abord celle des trois membres qui sont, au terme de nos statuts, élus par l'assemblée générale elle-même, est intimement liée à ces circonstances regrettables. Il y a lieu de remplacer par des hommes nouveaux et énergiques le président de la Société, qui se voit obligé de se retirer pour cause de santé après un long mandat (29 ans dans le Comité central), puis deux autres membres, le vice-président, M. le professeur Gehrlich, décédé, et le secrétaire, M. le professeur Ritter, malade. Serait-ce de nouveau le cas de discuter et d'examiner la question, déjà fréquemment soulevée, de savoir si l'on ne pourrait composer le Comité central de membres d'une autre section que celle de Zurich ? Nous nous abstenons ici de toute opinion et de toute allusion, et ne mentionnons ce sujet que pour en amener cas échéant la discussion.

Nous rappelons encore que les propositions éventuelles pour la nomination de membres honoraires doivent être transmises à temps au Comité central.

En vous engageant encore une fois à répondre affirmativement aux invitations adressées par le Comité central et à vous une attention sérieuse aux élections susmentionnées, nous vous envoyons nos salutations cordiales et signons avec considération,

Au nom du Comité central
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes,

*Le Président, A. Geiser,
Le Secrétaire-remplaçant, E. Schmid-Kerez.*

Circulaire du Comité central aux Sections.

Zurich, juin 1905.

Chers Collègues,

A l'occasion de l'assemblée générale qui a lieu cette année à Zurich, l'assemblée statutaire des délégués se réunira le 28 juillet à 5 h. du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de ville, 3^{me} étage.

Conformément au § 19 de nos statuts, nous vous invitons à désigner des délégués pour celle-ci et espérons une participation très nombreuse.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Procès-verbal de l'assemblée des délégués de Coire. (Voir *Schw. Bauzeitung*, T. XLII, p. 134¹);
 - 2^o Présentation des comptes de 1903 et 1904. Vérificateur des comptes : Section des Grisons;
 - 3^o Fixation de la cotisation pour 1905 et nomination de la Section de vérification des comptes pour 1905-1906;
 - 4^o Rapport sommaire du Comité central sur l'achèvement de la publication « Les maisons de ferme » et divers;
 - 5^o Propositions à l'assemblée générale au sujet de l'élection du président et de deux membres du Comité central;
 - 6^o Propositions à l'assemblée générale concernant l'époque et le lieu de la prochaine assemblée générale;
 - 7^o Nomination de membres honoraires sur la proposition du Comité central. (NB. Nous prions d'annoncer à temps les propositions éventuelles faites par les sections);
 - 8^o Divers ; propositions.
- Avec considération et salutations cordiales.

Au nom du Comité central
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes,

*Le Président, A. Geiser,
Le Secrétaire-remplaçant, E. Schmid-Kerez.*

¹ Voir *Bulletin Technique*, N° du 10 septembre 1903, page 236.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offres d'emploi.

On demande un *jeune ingénieur* comme aide-opérateur pour des leviers tachéométriques. (8)

On demande de suite, pour un remplacement de 2 à 3 mois, un *jeune ingénieur*. (9)

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.